

Discours du facilitateur du PFBC

Ouverture de l'atelier : L'après Nagoya/Cancun pour les pays de la zone COMIFAC

Excellence Monsieur le ministre Jean-Marie NIBIRANTJE, de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme du Burundi,

Excellence Madame Wangari Maathai, Prix Nobel de la Paix,

Messieurs les ambassadeurs et membres du corps diplomatique,

Représentants des partenaires du PFBC,

Représentants de la presse parlée et écrite,

Mesdames et Messieurs,

Le Partenariat pour les forêts du bassin du Congo (PFBC) entreprend sa dixième année d'existence après avoir été créé en 2002 en Afrique du Sud. Il réunit aujourd'hui une soixantaine de partenaires tous motivés par les mêmes causes, soient la gestion durable des forêts et son corollaire, la lutte à la pauvreté dans le bassin du Congo. Ici, au Burundi, si je ne me trompe, nous sommes à la tête de deux immenses bassins, celui du Congo et celui du Nil. C'est celui du Congo, au cœur de l'Afrique, qui constitue l'un des principaux réservoirs de biodiversité biologique et offre un potentiel formidable de lutte aux changements climatiques.

Les récentes conférences des parties aux conventions sur la diversité biologique et sur la lutte aux changements climatiques ont dégagé la route pour l'esquisse d'un agenda forestier auquel prennent part les partenaires du PFBC. Voulant saisir les opportunités offertes par les conventions en faveur de la biodiversité des forêts tropicales et de la lutte aux changements climatiques, la facilitation du PFBC est heureuse de vous convier à cet atelier sur : 'L'après Nagoya/Cancun pour les pays de la zone COMIFAC'. C'est une occasion de plus pour approfondir le lien entre la lutte aux changements climatiques, la conservation de la biodiversité et la lutte à la pauvreté.

Monsieur le Ministre, Madame Maathai, Mesdames et Messieurs,

A la fin de cette réunion que plusieurs trouveront probablement trop courte en raison de la complexité des thèmes à aborder, nous espérons tout de même atteindre les résultats suivants :

1. Mise à niveau des représentants des partenaires sur les principales recommandations de Nagoya/Cancun dans le contexte du bassin du Congo
2. Capitalisation des leçons apprises de la mise en œuvre d'instruments techniques et financiers en phase avec les recommandations des conférences des parties
3. Des liens renforcés entre les partenaires du PFBC afin de mieux soutenir les pays de la zone COMIFAC désireux de s'approprier et de tirer avantages des recommandations de Nagoya/Cancun

Monsieur le ministre,

En terminant, permettez-moi de remercier chaleureusement les autorités du Burundi et son peuple pour accepter d'accueillir cet atelier. Je voudrais aussi remercier l'Agence canadienne de développement international et tous les partenaires qui ont contribué à l'organisation matérielle et intellectuelle de cet atelier. Enfin, merci aux organisateurs qui n'ont rien ménagé pour nous donner de bonnes conditions de travail.

Je vous remercie,

Gaston Grenier, facilitateur PFBC

Bujumbura , le 25 mai 2011